

14 décembre 2021

## **République démocratique du Congo : Les gangs de *Kuluna* à Kinshasa**

### **Avertissement**

Ce document, rédigé conformément aux [lignes directrices](#) communes à l'Union européenne pour le traitement de l'information sur le pays d'origine, a été élaboré par la DIDR en vue de fournir des informations utiles à l'examen des demandes de protection internationale. Il ne prétend pas faire le traitement exhaustif de la problématique, ni apporter de preuves concluantes quant au fondement d'une demande de protection internationale particulière et ne doit pas être considéré comme une position officielle de l'Ofpra.

La reproduction ou diffusion du document n'est pas autorisée, à l'exception d'un usage personnel, sauf accord de l'Ofpra en vertu de l'article L. 335-3 du code de la propriété intellectuelle.

## Table des matières

1. Les <i>Kuluna</i> , modèle de formation criminelle ancien.....	3
2. Les <i>Kuluna</i> .....	3
2.1. Identification.....	3
2.2. Gang <i>Kuluna</i> baptisé Esprit de mort impliqué dans la mort d'un colonel du nom de Guylain en 2019 .....	4
2.3. Organisation des <i>Kuluna</i> .....	4
2.4. Recrutement .....	5
2.5. Les cibles des <i>Kuluna</i> et les méthodes employées.....	5
2.5.1 Le territoire.....	5
2.5.2 La violence criminelle et le « mercenariat » .....	5
2.6. L'opération <i>Likofi</i> .....	6
Bibliographie .....	8

**Résumé :** Phénomène social ancien désigné sous divers noms, les gangs de jeunes criminels à Kinshasa ont été désignés sous le terme *Kuluna* dans les années 2000 et ont sévi progressivement dans pratiquement l'intégralité de la capitale. Il s'agit majoritairement de jeunes garçons/hommes âgés de 12 à 25 ans qui ont une famille et un endroit où vivre contrairement aux enfants des rues. Ils s'attaquent à des personnes qui ne viennent pas de leur quartier ou de leur commune et prêtent volontiers leurs services à des individus voire des partis politiques comme mercenaires. Leur propension à la violence allant jusqu'au meurtre leur a valu l'exaspération de la population. Le gouvernement a multiplié les opérations de traque des *Kuluna* mais le phénomène perdure.

**Abstract :** A long-standing social phenomenon referred to by various names, the gangs of young criminals in Kinshasa were referred to as *Kuluna* in the 2000s and gradually spread throughout virtually the entire capital. These are mostly young boys / men aged 12 to 25 who have families and a place to live unlike street children. They prey on people who do not come from their neighborhood or commune and willingly lend their services to individuals or even political parties as mercenaries. Their propensity for violence leading to murder has earned them public exasperation. The government has stepped up operations to track down the *Kuluna*, but the phenomenon continues.

**Nota :** La traduction des sources en langues étrangères est assurée par la DIDR.

## 1. Les *Kuluna*, modèle de formation criminelle ancien

Les gangs criminels organisés baptisés les *kuluna*, dont certains ont été utilisés par des hommes politiques, existent à Kinshasa depuis plusieurs décennies au moins. Dans les années 1970, il y avait les *bana mayi* (« enfants de l'eau » en lingala), et dans les années 1980 les *balado* (« voleurs » en lingala).

Les plus connus dans l'histoire récente étaient les « hiboux », qui opéraient dans les années 1990 durant les dernières années du règne du Président Mobutu Sese Seko au pouvoir entre 1965 et 1997. Ils opéraient la nuit avec des jeeps Pajero, offerts par des membres du régime de Mobutu, et avaient pour ordre d'assassiner et d'intimider les opposants de Mobutu.

Lorsque Laurent Désiré Kabila a renversé Mobutu en 1997, les *pomba* (« jeunes sportifs » en lingala) sont apparus, composés de jeunes sportifs armés de machettes se livrant à des activités criminelles, souvent avec l'encouragement des autorités qui les utilisaient pour leurs propres fins<sup>1</sup>.

Le terme *Kuluna* vient du verbe *kolona* en lingala, qui signifie « planter », « cultiver ». Dérivé du mot français « colonisateur », « *Kuluna* » a également pour origine le terme militaire « colonne », qui désigne une formation des troupes en ordre serré qui s'oppose à la ligne. Employé pour la première fois dans les années 1990, pour désigner les jeunes issus de milieux urbains du sud-ouest de la RDC qui allaient illégalement en Angola par le nord à la recherche de diamants, ce terme est devenu un moyen générique de parler des criminels depuis 2000<sup>2</sup>.

Les *Kuluna* sont apparus comme un phénomène social vers l'an 2000, dans un contexte d'effondrement de l'État et de l'ordre public. Pendant cette période où régnaient l'anarchie et la guerre civile, ils sévissaient dans les rues des quartiers les plus pauvres de Kinshasa, comme Yolo, Limete, Matete et Makala<sup>3</sup>.

En 2014, pour le Bureau conjoint des Nations Unies aux droits de l'homme (BCNUDH)<sup>4</sup> le terme *Kuluna* désignait « un criminel ou un groupe de criminels à l'origine de divers crimes graves » tandis que l'ONG Human Rights Watch (HRW) l'utilisait pour désigner « membres de gangs criminels organisés »<sup>5</sup>.

## 2. Les *Kuluna*

### 2.1. Identification

Il s'agit d'un phénomène urbain qui a majoritairement touché progressivement la capitale dans sa quasi-intégralité<sup>6</sup>. En 2013, *Radio France internationale* a indiqué que toutes les communes de la capitale hébergeaient des *Kuluna*<sup>7</sup>.

Les *Kuluna* sont majoritairement des jeunes hommes qui peuvent provenir de familles pauvres<sup>8</sup>, mais contrairement aux *Shégué* (enfants des rues qui n'ont plu d'ancrage familial), les *Kuluna* ont pour la plupart « un toit et une famille »<sup>9</sup>. Ils sont généralement âgés entre 12 et 30 ans<sup>10</sup>.

---

<sup>1</sup> Human Rights Watch, 17/11/2014, [url](#).

<sup>2</sup> LAGRANGE Marc-André et VIRCOULON Thierry, 05/2021, [url](#)

<sup>3</sup> LAGRANGE Marc-André et VIRCOULON Thierry, 05/2021, [url](#)

<sup>4</sup> Bureau Conjoint des Nations Unies aux Droits de l'Homme (BCNUDH), 10/2014, [url](#).

<sup>5</sup> Human Rights Watch, 17/11/2014, [url](#).

<sup>6</sup> International Crisis Group, 13/10/2016, [url](#)

LAGRANGE Marc-André et VIRCOULON Thierry, 05/2021, [url](#)

<sup>7</sup> RFI, 28/11/2013, [url](#)

<sup>8</sup> Human Rights Watch, 17/11/2014, [url](#); Les observateurs (France 24), 27/11/2013, [url](#)

<sup>9</sup> Jeune Afrique, 20/02/2013, [url](#); Radio France internationale (RFI), 28/11/2013, [url](#); LAGRANGE Marc-André et VIRCOULON Thierry, 05/2021, [url](#)

<sup>10</sup> Les observateurs (France 24), 27/11/2013, [url](#)

Ils adoptent également un style vestimentaire particulier: tatouage, boucle d'oreille, coiffures excentriques ou crânes rasés ornés de dessins et musculature importante<sup>11</sup>.

En 2011 et 2014, Human Rights Watch citait comme *Kuluna* : l'Armée Rouge, Câble Noir, Pas d'Entrée, États-Unis, et Cinquantenaire<sup>12</sup> ; RFI évoquait les « Arabes »<sup>13</sup>. En 2018, le journal *Africanews* a cité les « Jamaïcains » ou encore « Staff somalien »<sup>14</sup>.

Les chercheurs Marc-André Lagrange et Thierry Vircoulon ont établi une liste non exhaustive de groupes de Kuluna et leur localisation à Kinshasa en 2021<sup>15</sup> : les Salopards, les Rouges, les Orangers, BBT, les Vietnamiens, les Lionceaux, les Panafricains, Kawele, Bic Rouge, les Soviétiques, les 40 000 gangs, Bagdad, Kamutshatshi, Zoa, Mbelimbeli, Base Minu-Minu, Camp PM, Bataillon Maboko, les Rwandaiss, l'Armée rouge du camp Muganga.

## 2.2. Gang Kuluna baptisé Esprit de mort impliqué dans la mort d'un colonel du nom de Guylain en 2019

L'ensemble des sources publiques d'informations consultées ne fournit aucune indication sur l'existence d'un gang de Kuluna baptisé « Esprit de mort » ou l'assassinat d'un colonel prénommé Guylain avec l'implication de *Kuluna*.

L'expression « esprit de mort » utilisée par le porte-parole du gouvernement Lambert Mende en 2012 désignait des « véhicules qui sèment la désolation dans les rues de la capitale »<sup>16</sup>. En 2018, l'*Anadolu Agency* a précisé que cette expression désignait les fourgonnettes aménagées en minibus parfois dépourvus d'instruments de sécurité ou de signalisation fondamentaux, vétustes et dangereux pour les passagers et les autres automobilistes<sup>17</sup>. « Esprit de mort » est également le surnom donné à Célestin Kaniama, ancien chef de la police de Kinshasa<sup>18</sup>.

En décembre 2013, Le commandant de la police nationale congolaise (PNC) du district de Mont Amba (Kinshasa), le lieutenant-colonel Guylain Sangwa Nyembo, a appelé les hommes sous son commandement à protéger la population lors des fêtes de fin d'année notamment contre les *Kuluna* qu'il entend faire « traquer »<sup>19</sup>. Devenu colonel, il était en poste en Equateur en mai 2021 comme commissaire provincial intérimaire de la Police PNC<sup>20</sup>.

En juin 2019 un colonel à la retraite (dont l'identité n'est pas précisée) a été tué par des *Kuluna* à Benseke (Kinshasa). Les habitants en colère ont appréhendé un suspect qu'ils ont tué et brûlé vif<sup>21</sup>.

## 2.3. Organisation des Kuluna

Les *Kuluna* sévissent en groupe de dix à vingt<sup>22</sup> voire plusieurs dizaines de jeunes et revendiquent une organisation quasi militaire. Certains se donnent même des grades<sup>23</sup>, le chef étant appelé fréquemment général<sup>24</sup>. En 2013, un groupe de *Kuluna* baptisée les Lions a été interviewée par des journalistes du

---

<sup>11</sup> Les observateurs (France 24), 27/11/2013, [url](#)

<sup>12</sup> Human Rights Watch, 17/11/2014, [url](#)

<sup>13</sup> RFI, 28/11/2013, [url](#)

<sup>14</sup> Africanews, 17/12/2018, [url](#)

<sup>15</sup> Global Initiative Against transnational organized crime, 05/2021, [url](#)

<sup>16</sup> Rédaction Congo, 16/05/2012, [url](#)

<sup>17</sup> Anadolu agency, 08/02/2018, [url](#)

<sup>18</sup> Jeune Afrique, 18/11/2015, [url](#) ; RFI, 23/06/2016, [url](#)

<sup>19</sup> Agence d'information d'Afrique centrale, 20/11/2013, [url](#)

<sup>20</sup> Africa press, 20/05/2021, [url](#)

<sup>21</sup> Actualité.cd, 29/07/2019, [url](#)

<sup>22</sup> Human Rights Watch, 17/11/2014, [url](#) ; Slate Afrique, 31/05/2012, [url](#)

<sup>23</sup> Les observateurs (France 24), 27/11/2013, [url](#)

<sup>24</sup> Human Rights Watch, 17/11/2014, [url](#).

média français *Jeune Afrique* : arrivés sur le lieu de rencontre par petits groupes, il s'agissait de jeunes âgés de 12 à 25 ans<sup>25</sup>. Leur chef se faisait appeler « maréchal » et son second « général »<sup>26</sup>.

Dans certains cas, les chefs de *Kuluna* ont commis un crime grave ou marquant, ont été arrêtés à de multiples reprises mais ont échappé à la prison, ou bien ont un lien étroit avec un acteur politique ou un policier influent. Un chef *Kuluna* est par ailleurs souvent entouré par des gardes du corps de confiance et dispose d'une « coordination générale » assurée par un groupe de *Kuluna* chargés de maintenir de bonnes relations avec les autorités administratives, les policiers, les hommes politiques et/ou des entrepreneurs dans leur zone d'opération, et de faire sortir de prison les membres du gang en collectant de l'argent ou en faisant intervenir leurs alliés politiques<sup>27</sup>.

## 2.4. Recrutement

Des banlieues de Kinshasa, le phénomène des kuluna a progressivement investi le centre de la capitale (excepté la Gombe) ainsi que des camps des forces régulières (Forces armées de la RDC ou police) où des enfants d'officiers ont été recrutés. En 2021, les chercheurs Lagrange et Vircoulon estiment que les *Kuluna* sont en plus grand nombre dans les secteurs pauvres/bidonvilles (Lingwala, Barumbu...), dans les quartiers centraux défavorisés (Kasa Vubu, Ngiri Ngiri, Kalamu, Bumbu, Makala et Limete) et également dans les camps militaires tels que ceux de Muganga, Ndjili, Kimbanseke, Masina et Ceta<sup>28</sup>.

En 2021, un habitant de Lingwala a affirmé : « Vous savez, ici, les enfants de la PNC [Police nationale congolaise] sont tous des Kuluna »<sup>29</sup>.

Toute personne souhaitant intégrer les rangs d'un gang *Kuluna* doit prouver sa force et ses aptitudes au combat. Le candidat est mis à l'épreuve pendant un temps: violenté par les anciens du groupe, le candidat doit rendre des services aux membres du gang (approvisionnement en alcool, en drogues, etc.). Pour gagner le respect du leader et une place dans son entourage, il faudra en outre attaquer et blesser les membres de gangs rivaux<sup>30</sup>.

## 2.5. Les cibles des *Kuluna* et les méthodes employées

### 2.5.1 Le territoire

Les *Kuluna* sont territoriaux : ils s'approprient et défendent le quartier ou la commune où ils vivent, peuvent agresser les « étrangers qui le traversent », les personnes à l'extérieur sans s'en prendre toutefois aux habitants dudit quartier<sup>31</sup>. Ils opèrent généralement seuls mais il arrive qu'ils s'affrontent et plus rarement qu'ils collaborent<sup>32</sup>. Plusieurs gangs peuvent cohabiter dans un même quartier mais une certaine hiérarchie s'instaure sur la base de la réputation et de la violence de chaque groupe, les groupes les plus connus pouvant « parrainer des plus récents »<sup>33</sup>.

### 2.5.2 La violence criminelle et le « mercenariat »

Le plus souvent sous l'emprise de drogues et d'alcool<sup>34</sup>, nombre d'entre eux pratiquent les arts martiaux<sup>35</sup> ou s'adonnent à la culture du muscle en passant des journées entières à soulever des tas

---

<sup>25</sup> Les observateurs (France 24), 27/11/2013, [url](#)

<sup>26</sup> Jeune Afrique, 20/02/2013, [url](#)

<sup>27</sup> Human Rights Watch, 17/11/2014, [url](#)

<sup>28</sup> LAGRANGE Marc-André et VIRCOULON Thierry, 05/2021, [url](#)

<sup>29</sup> LAGRANGE Marc-André et VIRCOULON Thierry, 05/2021, [url](#)

<sup>30</sup> LAGRANGE Marc-André et VIRCOULON Thierry, 05/2021, [url](#)

<sup>31</sup> LAGRANGE Marc-André et VIRCOULON Thierry, 05/2021, [url](#); RFI, 28/11/2013, [url](#)

<sup>32</sup> Human Rights Watch, 17/11/2014, [url](#)

<sup>33</sup> LAGRANGE Marc-André et VIRCOULON Thierry, 05/2021, [url](#)

<sup>34</sup> Les observateurs (France 24), 27/11/2013, [url](#)

<sup>35</sup> Jeune Afrique, 20/02/2013, [url](#)

de ferrailles (une activité appelée «manger du fer»<sup>36</sup>). Lorsque des habitants de leur quartier ou commune sont tourmentés par les *Kuluna* d'un autre secteur, ils ont la possibilité de se tourner vers les gangs de leur propre quartier pour se venger et exercer des représailles<sup>37</sup>.

Les *Kuluna* commettent des vols, perturbent des rassemblements publics (comme des funérailles, des mariages)<sup>38</sup>, infligent des blessures, voire assassinent des personnes<sup>39</sup>, et sont également responsables d'agressions sexuelles<sup>40</sup>. Le site d'information 7sur7.cd a dépeint pour sa part des attaques en plein jour : « Des inciviques visiblement drogués et communément appelés « *kuluna* », munis de [machettes] et de bâtons interpellent des passants et les dépouillent de leurs biens de valeur (de l'argent, bijoux, téléphones portables, sacs à main etc.) comme dans une jungle<sup>41</sup>. Les *kuluna* utilisent souvent des codes que seuls les membres initiés de leur gang peuvent comprendre<sup>42</sup>.

Certains membres de la police et de l'armée coopèrent avec ces gangs dans des opérations et les membres de gang comprennent parfois des membres de la famille de policiers ou de militaires<sup>43</sup>.

Les *Observateurs de France 24* ont souligné que, si au début des années 2000, les *Kuluna* s'affrontaient plutôt dans certains quartiers de l'est et du centre de Kinshasa, le phénomène s'était ensuite amplifié à l'approche des élections présidentielle et législatives de 2006 lorsque des candidats ont fait appel à leurs services pour les accompagner dans des meetings ou leur servir de gardes du corps. En 2013-2014, plusieurs sources ont soulevé que des *Kuluna* étaient soupçonnés d'être protégés par des « hommes politiques influents de la capitale »<sup>44</sup>.

Les *Kuluna* représentent pour les partis politiques une main-d'œuvre qu'il est possible également d'engager pour commettre des actes répréhensibles. Réputés pour leur violence, ils sont engagés pour intimider les opposants, perturber les rassemblements publics mais aussi assurer la protection de figures politiques. Les *Kuluna* sont rémunérés à la journée et gagnent habituellement entre 1 000 et 3 000 francs congolais chacun (entre 0,44 et 1,33 euros)<sup>45</sup>. Pour autant les *Kuluna* ne prêtent allégeance à aucun parti et participent aux campagnes électorales comme « mercenaires » politiques<sup>46</sup>.

## 2.6. L'opération *Likofi*

En 2013, les médias *Jeune Afrique* et *Slate Afrique* évoquaient la « violence inouïe » des *Kuluna* qui, selon leurs termes, terrorisaient la population<sup>47</sup>.

Le gouvernement a décidé de s'attaquer au phénomène des *Kuluna* pour répondre à la grogne de la population: il a créé une unité de police spéciale et lancé une opération de grande ampleur baptisée *Likofi* (« main de fer » en lingala) en 2013. Au cours de l'opération *Likofi I* (novembre 2013-février 2014), la police congolaise a exécuté sommairement au moins 51 jeunes hommes et garçons et en a fait « disparaître » 31 autres.

Après l'opération policière baptisée *Likofi* qui visait à mettre fin au « banditisme urbain à Kinshasa »<sup>48</sup>, de nombreux *Kuluna* ont changé d'apparence, fait « profil bas », voire se sont exilés<sup>49</sup>, notamment en République du Congo où ils auraient repris leurs activités criminelles, ce qui aurait fait progresser l'insécurité et engendrer une réaction brutale de la police à Brazzaville<sup>50</sup>.

---

<sup>36</sup> Slate Afrique, 20/02/2013, [url](#)

<sup>37</sup> LAGRANGE Marc-André et VIRCOULON Thierry, 05/2021, [url](#)

<sup>38</sup> Human Rights Watch, 17/11/2014, [url](#)

<sup>39</sup> Human Rights Watch, 17/11/2014, [url](#)

<sup>40</sup> Bureau Conjoint des Nations Unies aux Droits de l'Homme (BCNUDH), 10/2014, [url](#).

<sup>41</sup> 7sur7.cd. 7 octobre 2016. Guylain Imbul. « [url](#) ».

<sup>42</sup> Human Rights Watch, 17/11/2014, [url](#).

<sup>43</sup> Human Rights Watch, 17/11/2014, [url](#).

<sup>44</sup> Les observateurs (France 24), 27/11/2013, [url](#); Jeune Afrique, 20/02/2013, [url](#); Human Rights Watch, 17/11/2014, [url](#)

<sup>45</sup> LAGRANGE Marc-André et VIRCOULON Thierry, 05/2021, [url](#)

<sup>46</sup> LAGRANGE Marc-André et VIRCOULON Thierry, 05/2021, [url](#)

<sup>47</sup> Jeune Afrique, 20/02/2013, [url](#); Slate Afrique, 20/02/2013, [url](#)

<sup>48</sup> Africa Nouvelles, 22/11/2014, [url](#)

<sup>49</sup> La Croix, 08/01/2014, [url](#)

<sup>50</sup> LAGRANGE Marc-André et VIRCOULON Thierry, 05/2021, [url](#)

Entre 2013 et 2018, quatre opérations *Likofi* ont été menées au total, chacune d'entre elles accompagnée d'assassinats ciblés de membres de gangs. Depuis 2013, cette politique a été la seule réponse des différents gouvernements au problème des *Kuluna*, qu'elle n'a pas réussi à résoudre.<sup>51</sup>

Lors de la quatrième opération *Likofi*, entre mai et septembre 2018, les forces de sécurité ont exécuté sommairement au moins 27 jeunes hommes et garçons. Les policiers, souvent déguisés en civils, ont procédé à des arrestations sans mandat des membres présumés de gangs, qu'ils emmenaient dans des lieux non identifiés afin de les éliminer<sup>52</sup>.

En 2020, le gouvernement provincial de Kinshasa a initié une autre opération. Le 1<sup>er</sup> janvier 2020, le gouverneur a annoncé l'arrestation de 636 membres de gangs<sup>53</sup>. Les chaînes de télévision et les stations de radio locales parlent régulièrement d'arrestations chez les *Kuluna* à Kinshasa, mais l'opération a été un échec à cause du manque de coordination entre la police et la justice<sup>54</sup>.

---

<sup>51</sup> LAGRANGE Marc-André et VIRCOULON Thierry, 05/2021, [url](#)

<sup>52</sup> LAGRANGE Marc-André et VIRCOULON Thierry, 05/2021, [url](#)

<sup>53</sup> LAGRANGE Marc-André et VIRCOULON Thierry, 05/2021, [url](#)

<sup>54</sup> LAGRANGE Marc-André et VIRCOULON Thierry, 05/2021, [url](#)



## Bibliographie

Sites web consultés en décembre 2021.

### Organisation intergouvernementale

Organisation des Nations unies (Bureau Conjoint des Nations Unies aux Droits de l'Homme (BCNUDH), « Rapport du Bureau conjoint des Nations Unies aux droits de l'homme sur les violations des droits de l'homme commises par des agents de la Police nationale congolaise dans le cadre de l'opération « Likofi » à Kinshasa entre le 15 novembre 2013 et le 15 février 2014 », 10/2014.

[Rapport du Bureau conjoint des Nations Unies aux droits de l'homme sur les violations des droits de l'homme commises par des agents de la Police nationale congolaise dans le cadre de l'opération « Likofi » à Kinshasa entre le 15 novembre 2013 et le 15 février 2014.](#)

### Organisations non gouvernementales

LAGRANGE Marc-André et VIRCOULON Thierry, « Criminels ou justiciers ? Les Kuluna, gangs de République démocratique du Congo », Global Initiative Against transnational organized crime, 05/2021.

<https://globalinitiative.net/wp-content/uploads/2021/06/Criminels-ou-justiciers-Les-Kuluna-gangs-de-Re%CC%81publique-de%CC%81mocratique-du-Congo-GITOC.pdf>

International Crisis Group, « Boulevard of Broken Dreams: The "Street" and Politics in DR Congo », 13/10/2016. [Boulevard of Broken Dreams: The "Street" and Politics in DR Congo.](#)

Human Rights Watch, « RDC-Opération Likofi : meurtres et disparitions forcées aux mains de la police à Kinshasa », 17/11/ 2014. [Opération Likofi : meurtres et disparitions forcées aux mains de la police à Kinshasa, République démocratique du Congo.](#)

### Médias

Africa press, « Mbandaka : Insécurité dans la ville de Mbandaka, les habitants indignés par la complicité des forces de sécurité », 20/05/2021.

<https://www.africa-press.net/congo-kinshasa/toutes-les-actualites/mbandaka-insecurite-dans-la-ville-de-mbandaka-les-habitants-indignes-par-la-complicite-des-forces-de-securite>

Actualité.cd, Kinshasa : Trois bandits « kulunas » brûlés vifs à Mont Ngafula, 29/07/2019.

<https://actualite.cd/index.php/2019/07/29/kinshasa-trois-bandits-kulunas-brules-vifs-mont-ngafula>

Africanews, « RDC : les "kuluna", enjeu de sécurité majeur », 17/12/2018.

<https://fr.africanews.com/2018/12/17/rdc-les-kuluna-enjeu-de-securite-majeur//>

Anadolu agency, « RDC: Le tristement célèbre "esprit de mort" continue de sillonner les rues de Kinshasa », 08/02/2018.

<https://www.aa.com.tr/fr/afrique/rdc-le-tristement-c%C3%A9lestin-kanyama-le-%C3%A8bre-esprit-de-mort-continue-de-sillonner-les-rues-de-kinshasa/1057768>

7sur7, « Kinshasa : Des "Kuluna" rançonnent en pleine journée à Ngaba et Mombele ! », 07/10/2016.

[Kinshasa : Des "Kuluna" rançonnent en pleine journée à Ngaba et Mombele ! ».](#)

Radio France Internationale, « Visé par des sanctions, qui est Célestin Kanyama, l'« esprit de mort » de la RDC? », 23/06/2016.

<https://www.rfi.fr/fr/afrique/20160623-vise-sanctions-est-celestin-kanyama-esprit-mort-rdc>

Jeune Afrique, « RDC : Célestin Kanyama, confessions d'un « Esprit de mort », 18/11/2015.

<https://www.jeuneafrique.com/277064/politique/rdc-celestin-kanyama-esprit-de-mort-se-confie/>



Africa Nouvelles, « R.D. Congo: Opération Likofi – Kinshasa rejette les accusations de HRW », 22/11/2014.

<https://www.africanouvelles.com/rd-congo-operation-likofi-kinshasa-rejette-les-accusations-de-hrw/>

La Croix, « La RD-Congo veut en finir avec les délinquants de Kinshasa », 08/01/2014.

<https://www.la-croix.com/Actualite/Monde/La-RD-Congo-veut-en-finir-avec-les-delinquants-de-Kinshasa-2014-01-08-1086291>

Radio France internationale (RFI), « RDC: les Kuluna, gangs de jeunes qui sévissent à Kinshasa », 28/11/2013.

<https://www.rfi.fr/fr/afrique/20131128-rdc-kuluna-gangs-jeunes-sevissent-kinshasa>

Agence d'information d'Afrique centrale, « District de Mont Amba : le malfrat "Pigeon" dans le viseur de la police », 20/11/2013. <https://www.adiac-congo.com/content/district-de-mont-amba-le-malfrat-pigeon-dans-le-viseur-de-la-police>

Les observateurs (France 24), « Opération "coup de poing" sanglante contre les gangs de Kinshasa », 27/11/2013.

<https://observers.france24.com/fr/20131127-operation-likofi-gangs-kinshasa-kuluna-operation-coup-poing-congo>

Jeune Afrique, « RDC : gangs of Kinshasa, la loi des Kuluna », 20/02/2013.

<https://www.jeuneafrique.com/138310/societe/rdc-gangs-of-kinshasa/>

Slate Afrique, « Les Kuluna, ces gangsters qui sèment la terreur à Kinshasa », 20/02/2013.

<http://www.slateafrique.com/103631/rdc-kinshasa-gangs-kuluna-insecurite>

Rédaction Congo, « Insalubrité, Kuluna, Esprit de mort: Trois vices à combattre », 16/05/2012,

<https://www.youtube.com/watch?v=YKsowa1JYkY>